

" (et non " ouvre ") selon ses propres hypothèses, selon ses propres modalités d'évocation, il peut y avoir rupture de contrat, voire perte du ressouvenir. Il semblerait, dans mon expérience, à Saint Eble et ailleurs, que seul " l'élargissement " de mon champ attentionnel m'ait permis d'aller " ailleurs " que là où je croyais aller. Pourtant, la focalisation est liée à la " visée " de A. Autrement dit, il me semble que le moment à " déplier " est choisi par A, mais le questionnement de ce moment et la manière de le " déplier " dépend du questionnement de B et donc de sa propre " compréhension " de la situation décrite.

- Le questionnement de B " part " de A, mais le guide vers des chemins inexplorés :

B questionne à partir de ce qui est " produit " par la description de A et il s'appuie sur les modalités d'évocation de A. Mais chaque question oriente vers une dimension spécifique. Que fais-tu ? Comment fais-tu ? Qu'est-ce qui est important pour toi ? Qui es-tu ? Que crois-tu ? Quel sens donnes-tu ? Les réponses s'inscrivent dans une dimension qui peut n'avoir jamais été explorée par A.

- La " mise en sourdine " de la subjectivité de B :

Que met B en sourdine ? Il laisse de côté ce que " lui fait " la description de A, en écho à sa propre expérience, son interprétation spontanée de la situation vécue par A, le sens qu'il donne à la situation et ce qu'il projette sur A ? Sa subjectivité, sollicitée par des situations qui font écho à celle évoquée par A, est mise en sourdine ; en revanche, sa subjectivité d'intervieweur est " éveillée ", certaines situations l'incitent à poser telle ou telle question, de manière intuitive ou réfléchie.

- La confiance de A dans B (en tant que personne et en tant qu'intervieweur) :

Cette confiance dépend de ce que A projette sur B (capacité, fiabilité) mais aussi de ce qu'il perçoit pendant l'entretien ; car si le B, perçu comme capable, ne joue plus son rôle, le ressouvenir peut ne pas être maintenu par A. La confiance est d'autant plus difficile à rompre que la confiance est a priori solide.

A Saint Eble, les habitudes du groupe de respect, de confidentialité, la connaissance des intervieweurs et de certaines de leurs caractéristiques ont contribué à permettre au A que j'étais, d'accéder et de revenir rapidement au ressouvenir.

- L'harmonie entre A et B :

Elle existe si B prend en compte A dans toutes

ses dimensions (évocatives, verbales, non verbales, ...) et si A lâche prise, sans s'occuper de B (sans avoir besoin de " faire le travail " à sa place, sans avoir besoin de le rassurer autrement que par la description attendue). A est porteur de sens, B est facilitateur de formulation de sens. Ceci ne veut pas dire que A " s'abstrait " complètement de la présence du B. Pour ma part, je le " garde " en conscience, je le sens, je le perçois. Je suis avec lui.

En synthèse :

Sens, contrat, objectif : Un accord à deux se tend vers quelque chose qui est " connu " de A, que B écoute et questionne et vers lequel il accompagne et ouvre l'attention et la conscience de A. Harmonie, confiance : l'interviewé est accompagné par un questionnement qui le respecte, qui s'origine dans ce qu'il décrit, pour le guider vers ce qu'il ne sait qu'implicitement, pour l'avoir vécu et qu'il peut ainsi se révéler, s'il le veut, à son rythme. Présence et absence du B : Etre là, à l'écoute, s'appuyer sur ses intuitions, sur ses connaissances et sur ses compétences pour entendre l'autre, en mettant en sourdine sa propre expérience.

Relation entre intersubjectivité et ressouvenir.

Sylvie Bonnelle.

Quelles connexions sommes-nous parvenus à faire entre intersubjectivité et ressouvenir ?

C'est à partir des points de vue échangés en tant que A dans le groupe que dans un premier temps je pose sur ma feuille trois grands pôles d'interactions qui finalement se révèlent étroitement enchâssés : celui qui prend en compte " ce que je perçois de ce que fait B quand il m'accompagne ", celui de " ce que je m'autorise et qui me fait signe " et celui de " qui est B qui fait ? ". Il m'apparaît alors que pour chacun des pôles, des critères d'intelligibilité s'imposent davantage que d'autres ; ils reviennent avec force dans nos échanges. Ces critères semblent pouvoir varier en puissance ou en qualité dans l'étroite collaboration qu'ils entretiennent entre eux à l'intérieur d'un pôle mais aussi entre eux d'un pôle à l'autre.

Concernant le premier pôle : " ce que je perçois de l'accompagnement de B "

Deux critères semblent pertinents pour plusieurs d'entre nous :

1. la qualité de prise en compte du rythme de A par B.

Une prise en compte approximative du rythme de A par B peut l'amener à établir un " faux rythme " ou au contraire si cette prise en compte du rythme de A est plus fine elle conduit à une " congruence asynchrone " que nous avons aussi nommée intimité (" l'autre dans son rythme (A) te donne la possibilité de te loger (B) dans le sien. ").

2. le degré d'expertise de B dans la technique de l'EDE. Il peut osciller d'une maîtrise moindre provoquant chez B une focalisation sur le souci de " bien faire " que perçoit A à un degré élevé de maîtrise dont les conséquences seraient pour B de pouvoir être plus " contenant " et moins préoccupé par l'adressage.

Concernant le second pôle : " ce que je m'autorise ou ce qui me fait signe ". A nouveau deux critères se dégagent de nos échanges :

1. D'un choix " léger " à un choix fondé par un besoin d'élucidation. Le niveau du choix serait essentiel dans l'accès à la signifiante du moment choisi encore que nous ayons mis en évidence que le choix du moment résulterait d'une triangulation entre l'enjeu avéré du moment, le fait anodin et " quelque chose qui me fait signe ". La cause du choix se distribue entre une origine (ce qui se cristallise en moi) et une condition (le contexte).

2. la perception du rythme de l'autre. Il peut paraître redondant mais en fait sur ce pôle, c'est l'activité de A qui prédomine : ce que A reçoit du rythme de B par rapport à son propre rythme.

Nous avons mis en évidence une très forte dépendance de ces deux pôles pendant l'entretien et que nous avons plutôt décrite comme un équilibre dynamique. En effet, il semble que la relation qui s'installe entre A et B peut aller de la dépendance consentie, mesurée, acceptée par A à une autonomie relative de A par rapport à B. Cette moindre dépendance de A par rapport à B laisserait alors s'installer une relation plus harmonieuse, plus esthétique et " d'un jeu juste "

Donc selon le positionnement de chacun de ces critères sur une échelle graduée, un type d'équilibre s'installe entre A et B. L'équilibre est précaire : il se produit des sorties d'évocation, A perçoit B et ce qu'il fait par intermittence, l'activité de A reste cachée pour B ou privée. Au contraire, si l'équilibre est ancré, la qualité d'accès au ressouvenir est meilleure et est dévoilée. D'un extrême à l'autre de cet équilibre se trouve posée la question du sens : il peut faire l'objet d'une rétention quand les

conditions se rapprochent du déséquilibre ou au contraire faire l'objet d'un déploiement, accompagné d'une grande qualité d'élucidation quand les conditions sont de l'ordre d'un équilibre harmonieux.

Le troisième pôle : " Qui est le B qui fait ? "

A cet équilibre dynamique vient se raccorder le troisième pôle qui fait référence à la position sociale de B. B peut être une personne inconnue de A mais peut aussi être connue, une complicité peut préexister entre A et B ou encore B peut bénéficier d'une reconnaissance avérée dans le domaine qui nous occupe, voire plusieurs propositions peuvent se conjuguer.... Dans quelle mesure l'effet " pôle contexte " pèse-t-il sur les deux pôles précédents et sur quel (s) aspect(s) de l'interaction ? Quelles variables sont actionnées par ce pôle ? Une seule variable a été évoquée lors de notre travail : la variable du temps. D'autres certainement seraient à explorer. La variable du temps : un équilibre dynamique positif s'installe d'autant plus vite que B est connu et complice de A, favorisant une autonomie interne de A et un accès plus rapide au ressouvenir. La proposition inverse peut être faite.

Rythmes et questionnement des conditions intersubjectives du ressouvenir. **Francis Lesourd**

Le propos central est que le questionnement des rythmes peut contribuer à la construction " des catégories descriptives pour saisir les nuances de la relation telles que l'interviewé les perçoit "3.

A propos des modalités de l'accompagnement et de leurs incidences sur l'entrée en évocation, différentes pistes ont été lancées par notre groupe. Parmi celles-ci, je soulignerai les expressions " danser avec l'autre " (Maurice Legault) et " congruence asynchrone " (Pierre-André). Dans ces deux cas, c'est le rythme qui apparaît au premier plan. Peut-on alors parler de rythmes relationnels, à chaque fois singuliers, qui seraient favorables à l'entrée en évocation ? Cette question rejoint ce que dit Pierre de la dépendance de A vis-à-vis de B. A " ne peut rester absorbé qu'à condition que l'autre ne le dérange pas par ce qu'il exprime en retour, par ce qu'il manifeste dans son écoute, même silencieuse "4. Ainsi, qu'est-ce que, au plan rythmique, B fait pour aider A à entrer en évocation ? Comment, dans l'interaction, A s'approprie-t-il, ou réagit-il aux rythmes de B ?